



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-33044>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-33044**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Public du Musée du Louvre (EPML)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Loisirs, culture et culte

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Refonte de l'audioguide officiel de l'établissement public du musée du Louvre.

Description : Le présent marché a pour objectif la refonte de l'audioguide officiel du musée du Louvre. Il couvre les prestations de conception, de développement et de maintenance de l'appliquatif (UX/UI), les prestations de gestion et d'édition des contenus (CMS), ainsi que la fourniture, le paramétrage, l'installation, la mise en œuvre, la maintenance et la gestion du matériel permettant d'exploiter l'appliquatif auprès des visiteurs (terminaux, accessoires, solutions de stockage et de mise à jour, outils de gestion de flotte). PHASE CANDIDATURE; Le détail des prestations, objet du marché, est précisé dans le cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

Identifiant de la procédure : 72758f83-31cd-49eb-8d4f-71bf84fe9457

Identifiant interne : 2024-020M

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32322000 Équipement multimédia

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 du Code de la commande publique. A ce titre, il fournit une déclaration sur l'honneur lors du dépôt de sa candidature. S'il est envisagé de lui attribuer le marché, il est alors tenu d'en fournir les preuves conformément à l'article R2144-4 du Code de la Commande publique (liste des documents précisés au Règlement de consultation).

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : REFONTE DE L'AUDIOGUIDE OFFICIEL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSEE DU LOUVRE .PHASE CANDIDATURE.

Description : Le présent marché a pour objet la refonte de l'audioguide officiel du musée du Louvre. Il couvre les prestations de conception, de développement et de maintenance de l'applicatif (UX/UI), les prestations de gestion et d'édition des contenus (CMS), ainsi que la fourniture, le paramétrage, l'installation, la mise en œuvre, la maintenance et la gestion du matériel permettant d'exploiter l'applicatif auprès des visiteurs (terminaux, solutions de stockage et de mise à jour, outils de gestion de flotte). PHASE CANDIDATURE. Les spécifications techniques sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P). Le marché est traité à prix mixte composé d'une part forfaitaire et d'une part à commande. - il est composé principalement d'une part forfaitaire, - et d'une part à bons de commande donnant lieu à l'établissement d'un accord-cadre mono attributaire avec un montant maximum au sens des dispositions des articles R. 2162-1 et suivants du Code la commande publique, et notamment l'article R. 2162-2 alinéa 2. La part à bon de commande s'exécute dans les limites financières suivantes : - Pour les 5 premières années d'exécution du marché (5 ans ferme) : Montant maximum en euros HT sur 5 ans : 700 000 euros HT Par année de reconduction (1 reconduction possibles d'1 an chacune, soit année 6) : Montant maximum en euros HT pour 1 année de reconduction : 100 000 euros HT Soit sur la durée totale du marché : montant maximum de 800 000 euros HT

Identifiant interne : 2024-020M

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 32322000 Équipement multimédia

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/12/2024

Durée : 72 MONTH

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le prochain avis de publication pour le renouvellement du marché pourrait être publié en début d'année 2030. Cette date est indicative.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : I - précisions sur Type de procédure :Le marché est passé selon une procédure avec négociation conformément aux articles L2124-3 et R2124-3 alinéa 1°, 3° et 4° du code de la commande publique. Motif du recours à la procédure avec négociation : Le présent marché ne peut être attribué sans négociation préalable du fait : - de la complexité du projet, - de la richesse fonctionnelle et technique des besoins à couvrir (mise en place d'une cartographie avec géolocalisation sur un espace muséographique vaste, complexe, et hétérogène ; guidage et déclenchement automatique de points d'intérêt ; contenu en 9 langues ; mises à jours fréquente afin de refléter l'actualité de la présentation des collections (mouvements d'œuvre, plan d'ouverture garantie, travaux de rénovation ou de présentation des espaces) - de la nécessaire adaptation des solutions existantes sur le marché. La présente consultation est lancée selon une forme restreinte au sens où l'acheteur procédera à une limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, au stade des offres. La procédure avec négociation, qui se déroulera uniquement en français, est décomposée en deux phases distinctes : - 1. Une phase candidature au terme de laquelle le Pouvoir adjudicateur désigne les candidats qui seront admis à participer à la suite de la procédure (phase offre). -2. Une phase offre au cours de laquelle le Pouvoir adjudicateur négociera avec les candidats admis à présenter une offre. A l'issue de la phase candidature, les candidats sélectionnés reçoivent le dossier de consultation et une lettre d'invitation à produire, à une date déterminée, une offre initiale. Ils reçoivent aussi une lettre de consultation qui comportera l'adresse de la plateforme de dématérialisation sur laquelle les documents de la consultation peuvent être immédiatement téléchargés. II - Les candidats doivent remettre obligatoirement leur candidature par voie électronique sur la plateforme des achats de l'Etat. Les modalités de présentation des offres sont précisées dans le règlement de la consultation (RC). III - Durée :Compte tenu de la complexité de la solution logicielle décrite (applicatif avec cartographie interactive et fonctionnalités de géolocalisation et de géonotification), des choix technologiques effectués pour la géolocalisation (utilisation de l'infrastructure BLE existante), ainsi que le volume du matériel (terminaux, racks) et des aménagements afférents nécessaire à son installation, son paramétrage, et son exploitation, et enfin de l'investissement à amortir, le marché de refonte de l'audioguide du musée du Louvre entre dans la qualification de « cas exceptionnel » au sens de l'article L2125-1 du Code de la commande publique. Le présent marché est donc conclu à compter de sa date de notification pour une durée initiale de cinq (5) ans ferme. Le marché peut ensuite être reconduit une (1) fois tacitement pour une nouvelle période d'un (1) an, sans que la durée totale d'exécution du marché ne puisse dépasser six (6) ans. La reconduction est tacite et le titulaire du marché ne peut s'y opposer. Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins quatre (4) mois avant la date de reconduction s'il ne souhaite pas reconduire le marché. Cet écrit est alors adressé au titulaire du marché par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen permettant d'attester la date de réception de la décision. La décision de non-reconduction n'a pas à être motivée. La non-reconduction du marché n'ouvre droit au profit du titulaire à aucune indemnité ni à aucun dédommagement. Le titulaire reste par ailleurs engagé jusqu'à la fin d'exécution de la période en cours, quelles que soient les raisons ayant motivé la non-reconduction. IV - Langue dans laquelle est rédigé l'avis et est publié : l'avis de publicité est rédigé et publié en français. V - Description succincte des critères relatifs à la situation personnelle des soumissionnaires susceptibles d'entraîner leur exclusion : les motifs d'exclusion sont définis dans le règlement de la consultation. VI -Les prestations sont financées par imputation au budget de l'établissement sur ses fonds propres. L'unité de compte du marché est l'euro. Les prix du marché seront révisables dans les conditions définies au

Cahier des Clauses Administratives Particulières. Mode de règlement du marché : mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Délai global de paiement, qui démarre à compter de la réception de la demande de paiement : 30 jours Avance : cf. art. L2191-2 et L2191-3 du code de la commande publique et cf le CCAP

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Capacités techniques et professionnelles (critère noté 70 points /100) : - Références (40 points / 70) (détaillées au règlement de consultation) - Gestion environnementale (10 points sur 70) Détaillée au règlement de consultation - Effectifs moyens (20 points / 70) Détaillés au règlement de consultation

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Capacité économique et financière (noté sur 30 points/ 30) : La solidité financière du candidat pour mener à bien la mission, objet du présent marché, et les prestations associées sera évaluée au regard des éléments présentés en réponse au point C) « capacités économiques financières » de l'article 5 du présent RC.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique notée sur 55 points (pour la deuxième étape : phase offre)

Critère :

Type : Prix

Description : Prix noté sur 35 points (pour la deuxième étape : phase offre)

Critère :

Type : Qualité

Description : RSO noté 10 points (pour la deuxième étape : phase offre)

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché : Protection des informations particulièrement sensibles

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://www.marches-publics.gouv.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 22/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH

Conditions du marché :

Facturation en ligne : Requise

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Recours prévu a l'article L 551-1 du CJA, avant la signature du marché ;- le recours prévu a l'article L 551-13 du CJA au plus tard 31 jours après la publication de l'avis d'attribution du marche ;- un recours de pleine juridiction dans un délai de 2 mois a compter de la date de publication d'un avis d'attribution ou de la date de notification aux candidats du rejet de son offre.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Etablissement Public du Musée du Louvre (EPML)

Numéro d'enregistrement : 18004623700012

Adresse postale : Direction Financière, Juridique et des Moyens Sous-Direction Juridique et de l'Achat Public Service de la Commande Publique

Ville : Paris cedex 01

Code postal : 75058

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Sarah JELDI

Adresse électronique : sarah.jeldi@louvre.fr

Téléphone : +33 140206775

Télécopieur : +33 140205728

Adresse internet : <https://www.louvre.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 144594400

Télécopieur : +33 144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 22c51944-69a7-4782-afe0-527e0e52752f - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/03/2024 à 16:07

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2024